

Tout sur le Livret Scolaire Unique Numérique LSU

by Emmanuel Poirier - mercredi, novembre 23, 2016

<http://tice.etab.ac-lille.fr/2016/11/23/livret-scolaire-unique-numerique-lsu/>

MAJ du 22/06/2017, les collègues ayant une classe à plusieurs niveaux rencontrent un bug très gênant dans l'édition des compétences : celles-ci se mélangent dans les différents niveaux.

A ce jour, seul le "contournement" de la différenciation des compétences permet de séparer les compétences par niveau.

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège ne forment maintenant plus qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième". ([Eduscol](#))

Quels sont les avantages ?

- Les livrets suivront la scolarité de l'enfant, du CP à la 3ème.
- Quand un élève arrivera en cours d'année dans une école, les livrets précédents seront automatiquement et immédiatement transmis.
- Pour les parents, il n'existera plus qu'un seul type de livret scolaire quel que soit le niveau et l'école de son enfant.

Quelle en est sa forme finale ?

Des exemples sont disponibles sur le site d'Eduscol.

Un guide pour les enseignants ?

[Un guide à télécharger ici pour les enseignants.](#) (cliquez sur le lien)

La démarche pas à pas

La démarche globale est la suivante :

- En début d'année, le **directeur** fixe les périodes, *Tant que le directeur n'a pas fixé des périodes, les enseignants ne peuvent entrer de compétences. N'oubliez pas, bien sûr, d'atitrer les classes aux périodes choisies.*

- A chaque fois que l'on change de période, par sécurité, synchronisez les données.
- A chaque période, on fixe au fur et à mesure ou au moment d'éditer les compétences travaillées dans chaque domaine,
- Chaque professeur indique le niveau de compétence de chaque élève en collectif (tableau double-entrée pour une saisie rapide) pour chaque **DOMAINE** (et non **COMPETENCE**). Même chose, en collectif, pour les parcours éducatifs.
- Pour le parcours culturel, vous pouvez remplir les différents acquis des parcours (artistiques, santé et citoyen), **en collectif**.
- On remplit ensuite individuellement chaque bulletin avec :
 - L'appréciation générale (on peut également mettre une appréciation pour chaque domaine),
 - les prises en charge de la difficulté de l'élèves (cases PPRE, PAP, PPS... à cocher)
 - La différenciation, en enlevant et/ou ajoutant des compétences à certains domaines pour un élève en particulier.

Pour différencier :

- Quand rien ne manque aux livret, on peut les verrouiller (collectivement ou individuellement) : ils sont alors téléchargeables et/ou imprimable.

A terme, un accès numérique sera disponible pour les parents d'élèves.

Le livret de fin de cycle (socle commun)

Celui-ci est réalisé pour le CE2, en validation individuelle, et en choisissant la période "Cycle 2".

[Plus d'informations dans cet article.](#)

Quelques conseils

- **Il n'est pas possible d'avoir des notes** dans le livret de compétences du premier degré.
- Cela va sans dire mais va mieux en le disant, mais **ciblez vos compétences lors de la préparation de vos évaluations.**
- **Explicitiez les degrés d'acquisition** : que faire pour avoir "Partiellement atteint" ? "Atteint" ? "Dépassé" ? Cela peut prendre de nombreuses formes; certains collègues proposent un tableau à double entrée compétences / critères de réussite.
- La compétence pouvant être **atteinte ou dépassée, cela vous laisse un champs pour cibler des défis ou une exigence plus grande pour certains élèves** : des exercices supplémentaires plus complexes, par exemple, pour motiver les plus en réussite.
- Entrez vos compétences au fur et à mesure dans l'application... ou passez un temps plus important le jour des bulletins.

- Rappel : les croix de ce nouveau livret scolaire ne correspondent pas à chaque compétence, mais au sous-domaine. Si vous souhaitez ne pas faire de double travail entre une évaluation précise et le LSU, vous pouvez passer à un logiciel intermédiaire qui exporte vers le LSU. Cependant, l'export n'étant pas encore officialisé, j'attends des retours sur l'aisance du transfert avant de pouvoir conseiller une solution. Il existe, entre autres, Eumoov (payant), Cerise Prim, SACoche (gratuit) Livret Oneclick.... [La liste des éditeurs validés et sûrs sont disponibles ici.](#)
- Si vous décroissez avec un autre enseignant, vous pouvez directement remplir votre partie dans ses livrets de compétences. **Les enseignants de l'école ont accès à toutes les classe**

Les améliorations remontées du terrain (ou : pour l'instant, on ne peut rien y faire)

- * ~~Les noms des enseignants qui apparaissent en haut du bulletin, sont ceux qui ont édité le bulletin.~~ (depuis la version 17.1)
- * On ne peut à l'heure actuelle donner un accès à un remplaçant s'il n'est pas rattaché à l'école.
- * Les ULIS ne sont pas pris en compte dans le LSU.
- * Si vous ou le directeur qui vous précède avez inscrit les parents comme nouveaux parents à chaque fois, sans reprendre les parents déjà créés, vous risquez de vous retrouver avec des livrets en double (le même parent considéré comme un parent différent).
- ~~Le bouton "absent" n'existe pas et il n'est pas possible de laisser vide un sous-domaine (verrouillage non possible).~~ (le bouton "non évalué" est apparu).
- On ne peut copier les bulletins périodiques d'un niveau de classe à l'autre en cours double, ni d'une année à l'autre.
- Il n'y a pas d'historisation des modifications en cas de grosse erreur sauvegardée (mais on ne peut pas oublier de sauvegarder).